

Annexe 40 1

Philippe Ecoffey
Rue de Bassenges 35
1024 Ecublens

Ecublens, le 15 octobre 2010

Conseil communal d'Ecublens
Monsieur Jean-Michel Barbey, Président
Chemin des Clos 93
1024 Ecublens

Démission

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, j'ai cessé mes activités professionnelles fin juin de cette année pour prendre une retraite quelque peu anticipée. Par ailleurs, après un peu plus de vingt ans passés au Conseil communal, je souhaite rendre la main et donner la possibilité à des forces vives de s'engager pour le bien de notre commune.

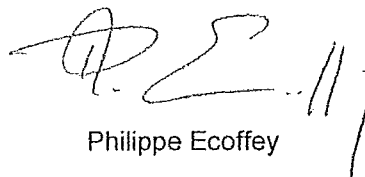
Aussi je vous prie de prendre note de ma démission de mes fonctions de Conseiller communal et ce avec effet immédiat.

Les nombreuses années passées au sein du Conseil ou de diverses commissions permanentes ou ad hoc ont été très enrichissantes et m'ont beaucoup apporté de satisfactions de tous ordres.

Je garderai un souvenir particulier de mon année de Présidence qui restera pour moi le fait marquant de mon parcours au service d'une commune qui m'est chère.

Vous voudrez bien transmettre mes meilleurs messages à tous les membres de la Municipalité et du Conseil communal en leur transmettant mes remerciements pour l'excellent esprit dans lequel se sont déroulés les contacts et délibérations.

En vous souhaitant le meilleur pour vos futurs débats au bénéfice de notre commune, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Philippe Ecoffey



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 18 novembre 2010

Type : Postulat Motion Amendement
 Autre (préciser) demande

Sujet : réalisation de places de collecte des déchets – Quartier Ruchoz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Notre Municipalité a décidé de créer des places de collecte des déchets.

En application de l'article 9 du règlement communal qui précise que les bâtiments à plusieurs logements sont équipés de conteneurs conformément aux directives de la Municipalité. La Municipalité peut également imposer des conteneurs communs pour des habitations groupées desservies par un chemin privé. Dans cet article il n'est pas précisé aux frais de qui.

Au vu de cet article et de son application, un contrat de prestations a été proposé entre autre aux propriétaires du quartier de Ruchoz pour le ramassage de leurs déchets.

Je comprends bien que le montant de la charge de Fr. 1'278'341.95 relevé dans les comptes communaux 2009, compte 450, représente un montant important et que tout doit être fait pour faciliter le travail des ouvriers et réaliser des économies.

En novembre 2007, Lausanne Région se penchait déjà sur la problématique des taxes poubelles et dans le 24heures du 29.01.2010, il est mentionné que la taxe poubelle revient sur le tapis au Grand Conseil.

On voit que le ramassage de nos déchets est un serpent de mer.

Cependant, à l'instar d'autres communes, notre Municipalité ne devrait-elle pas faire une étude sérieuse sur sa façon de collecter ces déchets et coordonner son introduction avec les autres communes.

Et je pose les questions suivantes à la Municipalité :

- Est-ce que la taxe aux sacs est dans l'air du temps ?
- Pourquoi les quartiers des Clos, Dent d'Oche, Plantaz et de Ruchoz et pas d'autres ?
- Où déposeront leurs déchets les propriétaires qui ne signeront pas le contrat ?
- Est-ce que la date de l'entrée en vigueur du 1.1.2011 sera tenue ?
- Est-ce qu'à terme tous les propriétaires fonciers de notre commune disposeront d'un contrat de prestation entre eux et la commune ?

Je vous remercie de votre attention.

Nom, Prénom : Masson Claude

Signature : _____



Ecublens VD, le 18 Nov. 2010

Type : Postulat Motion Amendement

Autre (préciser)

Sujet :

Subvention aux abonnements annuels de transports publics pour les écoliers et les jeunes d'Ecublens

Au nom du groupe PSIG, je souhaite vous présenter une motion qui propose une participation financière significative aux abonnements annuels Mobilis afin d'encourager l'usage des transports publics pour les écoliers en scolarité obligatoire, pour les élèves en formation et pour tous les jeunes.

Pour rappel, Mobilis est la communauté tarifaire du Canton de Vaud qui regroupe plusieurs entreprises de transports publics dont les TL. La tarification est basée sur un découpage du territoire par zones. L'abonnement annuel "junior" pour 1 ou pour 2 zones est de 369 Frs.

Avec une participation financière aux abonnements de transport public, Ecublens encouragera les jeunes à acquérir un abonnement annuel ce qui les invitera à recourir de façon plus naturelle aux transports publics pour leurs déplacements les plus longs. En prenant de façon régulière les transports publics, les enfants en apprendront l'usage et les règles et en connaîtront mieux le réseau et la grille horaire. Pour les plus jeunes enfants, prendre seul un bus est un acte qui les conduit vers plus d'autonomie et plus de responsabilité. Les enfants ciblés sont, en premier lieu, les écoliers du secondaire qui se rendent à l'école, mais il s'agit d'inclure plus largement les gymnasiens, les apprentis et tous les jeunes en formation post-obligatoire ou non. Les enfants qui disposent d'un abonnement TL pourront aussi s'en servir pour les activités extra-scolaires comme le sport, la musique et les loisirs, réduisant d'autant le nombre de transports par véhicules privés.

Cette subvention aux abonnements participe à une politique familiale active. C'est, tout d'abord, un moyen d'alléger le budget des familles qui ont l'habitude des transports publics, c'est aussi, pour d'autres familles, une incitation à se tourner vers l'usage régulier des transports publics, et peut-être même à renoncer au second véhicule familial qui sert parfois uniquement aux transports des enfants. Cela pourrait permettre une réorganisation de la famille en libérant certains parents de leur rôle de parents-taxi.

006/020

Nom, Prénom : SAGE Daniel

Signature :



Ecublens VD, le 18 Nov 2010

Type : Postulat Motion Amendement

Autre (préciser)

Sujet :

Un des buts de cette subvention aux abonnements de transport public est de reporter une partie du trafic privé d'Ecublens vers les bus pour diminuer le va-et-vient des voitures vers les écoles ou vers les terrains de sports. C'est de ce fait un des moyens de sécuriser les abords des écoles et c'est un engagement probant vers une mobilité douce, moins génératrice de pollution.

On ne peut que regretter que la configuration urbaine d'Ecublens se prête aussi mal aux déplacements piétons pour les élèves. Le collège du Pontet est situé sur des axes de trafic qui sont très chargés. Pour beaucoup de parents, faire prendre le bus ou le métro à leurs enfants est une alternative sécurisante, même pour des très courtes distances qui nécessitent tout de même un titre de transport.

Ce type de subvention n'est pas une première dans le canton de Vaud: Lausanne et Epalinges, ont introduit un système de subvention pour les écoliers et pour les jeunes. Les projets de Lausanne et d'Epalinges ont retenu deux principes: une réduction de 50% sur les abonnements annuels Mobilis pour les jeunes et une presque gratuité (contre un émoulement de 20 CHF) pour les écoliers en scolarité obligatoire de la 5^{ème} à la 9^{ème}.

Une partie des charges de transports scolaires pourrait être portée dans la couche thématique "transport" de la péréquation intercommunale, dans ce cas 75% des coûts sont pris en charge par le canton.

Par cette motion, nous invitons la Municipalité à présenter une étude pour la mise en place de mesures assurant une participation financière partielle ou totale aux abonnements annuels "junior" Mobilis pour tous les écoliers dès la 5^{ème} et pour les tous jeunes d'Ecublens. Ces mesures devraient être simples, lisibles, largement communiquées et applicables dès la rentrée scolaire 2011.

Cet encouragement aux transports publics pour les jeunes apporte des éléments concrets à la politique familiale et à la politique en faveur des jeunes tout en donnant une orientation claire vers une mobilité douce, plus respectueuse de l'environnement.

Nom, Prénom : SAGE Daniel

Signature : 

Vœux

Offre d'emploi pour deux apprentis :

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les conseillers,

Il y a dix jours, alors que j'étais en train de coller des affiches proposant à mes concitoyens de voter OUI à des impôts équitables, je me suis arrêtée devant le panneau des communications officielles et j'ai lu, avec plaisir, deux annonces d'offre d'emploi pour des apprentis à la commune d'Ecublens. L'un pour un (e) horticulteur, l'autre pour un apprenti de commerce.

Deux phrases me font réagir très fort. Sur l'annonce pour le poste d'horticulteur, il est indiqué, en première place de la rubrique qualifications : bénéficiant d'un bon niveau scolaire, alors qu'à ce même endroit de l'annonce pour l'employé de commerce il est dit : un très bon niveau scolaire.

Je pense que je peux déjà m'estimer heureuse de ne pas avoir lu : VSO s'abstenir.

Beaucoup ici connaissent mon engagement auprès de l'école et de la défense de nos jeunes en général. Une administration ne devrait-elle pas donner l'exemple et s'engager sans préjugés pour la formation de nos jeunes avec comme corollaire, une annonce qui ne parle pas de niveau scolaire (qui, entre parenthèse, est une notion assez floue), mais qui met l'accent sur les motivations du jeune? Je souhaite que notre administration s'engage pour la formation de nos jeunes et donne ainsi le message clair qu'elle est prête à soutenir un jeune motivé.

L'estime d'eux-mêmes est fragile à l'âge de 14-15ans lorsqu'ils sont à la recherche d'une place et même un élève, qui pourtant sortirait de VSB, pourrait ne pas se reconnaître dans une phrase telle que : "un très bon niveau scolaire". C'est de notre soutien que chaque jeune a besoin et il est de notre responsabilité d'adulte de l'accueillir le mieux possible dans ce nouveau monde du travail. Une annonce d'offre d'emploi en est souvent une première vitrine.

C'est pourquoi, je formule le vœu qu'à l'avenir, lorsque l'office du personnel rédigera une offre d'emploi pour une place d'apprentissage, qu'il ne soit pas fait mention d'un niveau scolaire *quelconque*. C'est la maman d'un jeune qui a eu un parcours scolaire plutôt chaotique avec des résultats en français régulièrement très en dessous de la moyenne qui formule ce vœu, son patron a choisi de lui faire confiance et c'est très fièrement qu'il a déjà rapporté un 5.5. en français.

Apportons du soutien nos jeunes par une mesure extrêmement simple.

Je vous remercie de votre attention.

Ecublens, le 18 novembre 2010

Sylvie Pittet Blanchette

